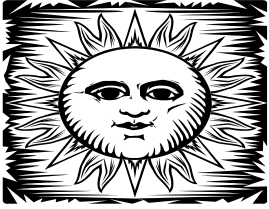


A SUD



LE SOLEIL BRILLE

## Pascal, ex-secrétaire de SUD PTT 36-37 convoqué une 3ème fois au tribunal !

**Jeudi 5 novembre, la mauvaise saga judiciaire opposant La Poste, par l'intermédiaire de ses directeurs, à SUD PTT continue. Ce sera l'épisode III. Encore une fois, l'ancien secrétaire départemental adjoint de SUD 36/37, Pascal est convoqué à la barre d'un tribunal.**

**O**n peut en effet parler de mauvaise saga, car cette affaire remonte à plusieurs années suite à un article du journal Sudversif, considéré par le directeur de la DOTC de l'époque comme outrageant. Une longue instruction s'en suivit avec à la clé une convocation au Tribunal correctionnel de Tours le 24 avril 2014, et relaxe le 23 juin. Monsieur Tibi, avec l'aval de La Poste s'est pourvu en appel, passage à la Cour d'Appel d'Orléans le 3 février 2015, le 7 avril cette dernière déboutait le directeur de toutes ses demandes contre notre ex-secrétaire de SUD 36/37. Nous aurions pu penser l'affaire close...

Mais non!... Elle rebondit, cette fois c'est la Directrice d'Établissement d'Amboise, avec La Poste encore à la manœuvre, qui a porté plainte pour diffamation, toujours pour un article du même journal à la même époque ! Ce n'est plus de l'acharnement mais de l'obsessionnel, avec en toile de fonds la volonté de La Poste de faire taire un syndicalisme qui dérange. Pascal est donc renvoyé devant le tribunal de grande instance de Tours (2 place Jean Jaurès) le 5 novembre 2015. Nous nous devons de soutenir notre camarade dans cette véritable guerre des nerfs qui oppose notre syndicat à la DSCC Touraine. SUDPTT 36-37 appelle à un rassemblement. **Joignez-vous à cette mobilisation! Rendez-vous au Tribunal de Tours le 5 novembre à partir de 12 H. Un préavis de grève national est déposé à cet effet.**

### Qui est irresponsable et provocateur?

**A** force de faire n'importe quoi, d'embaucher n'importe qui, de gérer les facteurs comme des pions interchangeables, et même de sous-traiter certaines tournées (si, si !), il fallait bien que ça retombe sur les seuls « responsables », ceux qui « organisent » le travail des facteurs... Preuve en est la réception de cette pétition de 143 signatures d'usagers de 4 villes d'Indre et Loire, adressée au directeur de la DDU de Joué :

*« La Poste, en tant que service public se doit de répondre à l'attente de ses clients. Il est aujourd'hui insupportable de devoir subir des agents incompetents, irresponsables, ne connaissant pas le métier de facteur, c'est pourquoi nous vous demandons d'installer en poste fixe sur la tournée XXXXXXXXXXXX parfaitement compétent(e) et apprécié(e) de ses clients.*

*Un exemplaire de ce courrier sera envoyé à la DOTC Touraine Berry. Dans l'attente d'une réponse, nous l'espérons positive, nous vous prions de recevoir, Mr le Directeur, nos plus respectable salutations. Les habitants de Thizay, Couziers, Cande St Martin, St Germain s/ Vienne. »*

Ce directeur, qui « organise » le boulot de facteur, donc qui les recrute et les forme, a même le toupet de nous demander, à nous, organisations syndicales (surtout pas « co-gestionnaires » de leur bouillie postale), de se positionner pour savoir si l'agent en question doit prendre cette tournée au détriment des autres, puisque non prioritaire ! Le piège était assez gros, évidemment, et ce qui est incroyable, c'est que ce libéré-décomplexé n'est même pas au courant que c'est lui l'unique responsable de cette situation, et normalement aussi le garant des règles ! Ces règles d'attribution de tournées, qui garantissent l'impartialité entre les agents, existent, et sont les seules auxquelles se référer.

### LE TRI POSTAL LIBÉRAL



### AUX ALENTOURS D'HALLOWEEN

**L'**automne est là. Alors qu'on va plonger dans le froid et l'obscurité, comme il y a quelques mois, on se demande si lors d'un challenge, d'un show, d'une représentation, au réseau, il y aura de nouveau une sculpture à gagner...

## BLABLACAR, BLABLA POSTE !

**L**e directeur de la DSCC des Pays de l'Adour (40-64-65) aurait fait sienne la pub de La Poste :

« *Tout le monde a besoin de services ... tout le monde a besoin de confiance...* ».

Il a « inventé », pour s'en mettre plein les poches, un covoiturage postal pour grossir ses fins de mois...

Un « nouveau service » simple rapide et sécurisé : TAXISSIMO ! Mieux qu'UBER POP ... UBER POSTE !

Avec « covoituréo » c'est :

« *Monte dans la voiture, c'est toi qui payes, et tout le pognon est pour moi ...* »

D'après la presse :

- le directeur aurait été suspendu ...
- la direction n'aurait pas engagé de procédure pénale ...
- l'enquête interne suivrait son cours ... à suivre ... et nous suivrons ...!



Et pendant que ce directeur aurait covoituré (avec sa voiture de fonction et pour son compte personnel, via Blablacar), dans tous les services c'est répression, flicage et économies permanentes sur tous les véhicules : chasse au gaspi, usure des pneus, éco-conduite, entretien, ...

Avec La Poste, la déontologie et la répression sont à deux vitesses ! C'est choquant et lamentable !

(infos SUD PTT/Solidaires Gers : 05 62 61 84 00)

## ENGAGEMENT

**N**ous avons été reçu le 7 octobre dernier dans le cadre d'une première bilatérale concernant la dénonciation de l'accord sur les EAR que nous avons signé le 26 mars 2007.

A ce stade, seuls les « fondamentaux » ont été rappelés.

L'information principale à retenir est bien l'engagement formel de la direction de ne pas supprimer les EAR alors que les restructurations constantes et l'agrandissement à l'infini des terrains pouvaient faire naître des craintes légitimes à ce sujet.

## RESEAU : EN BREF !

**L**a Poste soumet actuellement aux organisations syndicales un nouveau « projet d'accord sur les guichetiers » qui devrait arriver à la signature courant novembre.

Pour les réjouissances : l'obligation d'octroyer 3 semaines consécutives de congés l'été, l'allongement kilométrique calculé sur 24 mois au lieu de 18 (après bataille au tribunal).

Pour le reste, les guichetiers seront affublés d'un nouveau nom, « Chargés de clientèle ». La différence, c'est que si demain un client se présente pour une opération courrier : direction automate, pour une opération bancaire : direction îlot, pour ouvrir un compte : direction bureau libre. Pour les déplacements à l'intérieur d'un secteur (pas de détails sur les kilomètres effectués), dorénavant, la notion de volontariat disparaît dans un rayon de 30kms (ou 40mn). Pour les moyens de remplacements, impactant fortement les organisations de travail, le sujet sera traité dans un futur chantier. Enfin, 70% des agents auront 2 jours de repos consécutifs par mois ; et les autres ?...

**Votez**

**Sud**



Fédération syndicale SUD des activités postales et de télécommunications

« *Les acquis sociaux c'est quoi? Faire travailler les enfants? A partir de quel âge?... 8 ans...?? 12 ans??... 16 ans?!? ça ne veut rien dire...!! Les retraites c'est pareil ...!!!* »

« *Les acquis sociaux* » selon Alexandre De Juniac, PDG d'AIR FRANCE KLM (en vidéo sur youtube...)

## ENVOLEZ-VOUS !

**F**actéo vous apporte un tas de trucs super ? Si vous baragouinez l'anglais, alors là, ça va être carrément le panard ! Le groupe La Poste propose à 4 facteurs (pas de factrices ?) de participer au « Cosmers Electronic Show », un autre super truc américain dédié aux nouvelles technologies numériques (à Las Vegas !)...

Pour cela, nos collègues de la distri n'ont qu'à se vendre à leur DSCC afin d'encenser le truc (en anglais ?).

Factéo vous a apporté une amélioration dans votre métier, alors ?!

Il est vrai qu'à côté des pressions au travail, du désastre de la pause méridienne, des réorganisations permanentes, des charges de plus en plus importantes à la distri, heureusement que La Poste nous a fourni ce fabuleux Factéo et, cerise sur le gâteau, ce merveilleux voyage pour 4 d'entre nous pour

